



Contribution à la feuille de route numérique responsable de la Métropole Rouen Normandie

Novembre 2024





## Edito des coordinateurs



"Le comité du numérique est né de la volonté de membres du CDD de s'impliquer sur les questions numériques portées par la Métropole.

A ce titre, en juin 2023 nous avons choisi d'accompagner la Métropole dans l'écriture de sa feuille de route numérique responsable. Ainsi, pendant 6 séances entre septembre 2023 et octobre 2024, nous avons construit notre réflexion, afin de proposer la présente contribution.

Nous avons choisi les thématiques qui nous semblaient prépondérantes et nous avons souhaité faire des propositions sur la fracture numérique, la sensibilisation et l'éducation, l'accompagnement des nouveaux usages et l'évolution des comportements vis-à-vis du numérique dans le monde du travail, la sobriété numérique. Nous avons notamment prototypé 2 services qui sont présentés dans ce document: "Bonjour - accompagnement numérique" et "Resonum - plateforme de mise en relation".

Nous souhaitons remercier les équipes de la Métropole pour leur accompagnement et leur soutien à nos travaux et tout particulièrement : Flore BONHOMME, Doralie BESNARD, Dimitri DEBRAY et Vincent DESCORDES.

Nous remercions également Oliver LANGLET de Reboot Ecosystem et Caroline MOREAU coordinatrice NUMI du réseau GRAIN d'avoir pris le temps de venir échanger avec nous."

Nathalie BUISSON

Flavien

# Réduire la fracture numérique en accompagnant les usagers sur le volet matériel et usage

Nous sommes tous à un moment confrontés à nos limites vis-à-vis du numérique. Plus particulièrement avec la dématérialisation des services, nous sommes souvent livrés à nous-mêmes face à des outils numériques, une application ou une page internet.

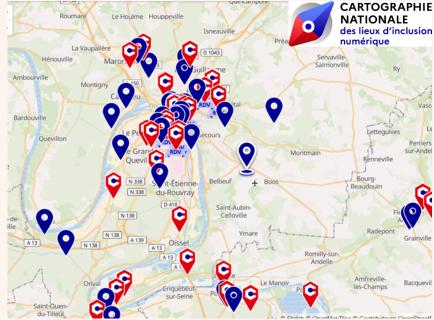
La fracture numérique concerne des publics variés, même ceux qui ne sont pas a priori forcément considérés comme fragiles. Elle touche à la fois à l'accessibilité d'usage, la capacité financière pour s'équiper, et l'accès à la donnée.

Il y a donc nécessité de comprendre le blocage au-delà de la simple « technique numérique » (méthodologie, manque d'équipement, barrière de la langue, accès au réseau...) et il n'est donc pas possible de proposer une approche standardisée unique. Il faut une réponse adaptable, personnalisée et multicanal qui va au-devant des personnes et qui n'attend pas qu'elles se manifestent.

Un certain nombre d'offres d'accompagnement et d'actions hétérogènes sont déjà existantes, comme les lieux d'inclusion numérique, mais un peu dispersées et mal connues.

# 31,5% des 18 ans et plus ne maîtrisent pas les compétences numériques élémentaires

ANCT, CREDOC, Université Rennes 2 CREAD-M@rsouin, La société numérique française : définir et mesurer l'éloignement numérique, 2023



## Les pistes prioritaires

## 1 Favoriser l'inclusion numérique

# Communiquer sur les services d'accompagnement existants

- Affichages et diffusion de l'information sur des lieux stratégiques (université, métro ...)
- Développement de partenariats avec des acteurs locaux.

# Innover pour simplifier l'accès aux services numériques tout en conservant un lien humain

- Utiliser l'IA (Chatbot) pour offrir une assistance de premier niveau.



## Créer un service gratuit d'accompagnement

- Disposer de médiateurs numériques humains formés, accessibles par différents canaux (téléphone ou présentiel par exemple) et avec une grande amplitude horaire, en se basant sur les offres existantes. Cf. proposition "Bonjour accompagnement numérique" pages 6 et 7
- Développer en parallèle des solutions d'accompagnement au cas par cas et des formations pour faire monter en compétences.





#### Faire monter en compétences dès le plus jeune âge dans le cadre scolaire

- Former aux outils numériques indispensables et à une utilisation très concrète du numérique (éducation, outils de bureautiques, navigation sur Internet...) avec la mise à disposition de médiateurs numérique et d'équipements suffisants et de qualité dans les écoles.

## Mettre en responsabilité des structures existantes

d'avoir la compétence en interne pour accompagner leurs clients ou bénéficiaires.

## **Garantir l'égalité d'accès avec :**



- Un maillage territorial efficace, notamment en milieu rural, avec des lieux accessibles financièrement (coût d'accès au service de coworking par ex), physiquement (accessibilité en transport en commun) et avec des horaires adaptés (ouverts en fin de journée et le samedi).



- Une amélioration de la couverture du réseau fibre sur tout le territoire de la Métropole



- L'accès gratuit au WIFI, plus accessible et plus sobre



- La mise à disposition de la DATA via l'open data.

# 3 Améliorer l'accessibilité aux équipements



Créer une filière de location de longue durée d'équipements numériques, inspirée des systèmes de location d'objets (médiathèques, Lovélo).



Créer une bibliothèque numérique partagée pour prêter des équipements responsables.



Favoriser la mutualisation d'équipements.



Proposer des aides financières à l'équipement pour les ménages les plus modestes

#### Le comité pointe aussi la nécessité de :

- Garantir l'accès aux services métropolitains sans le numérique.
- Maintenir systématiquement une présence humaine en plus des solutions numériques comme le chatbot.
- Ne pas dématérialiser les services simples quand ce n'est pas nécessaire (ex: carte de transport en commun).
- Simplifier les interfaces numériques (MAAS, sites internet).

Les services au public sont des « services rendus aux humains par des humains » et l'utilisation du numérique ne peut viser à mettre un terme à la présence humaine



#### Zoom sur la proposition

## Bonjour! Accompagnement numérique

Ce service gratuit doit permettre aux habitants de la métropole de **devenir autonomes** dans leurs usages numériques du quotidien.

Il vise à accompagner, rassurer, orienter vers le bon interlocuteur et le plus proche qui pourra accompagner pour résoudre les problèmes. Il n'a pas vocation à faire à la place de la personne ni à se substituer à France Services.



#### Des moyens d'accueil variés







Avec des permanences téléphoniques, physiques ou informatiques (IA, Tchat...), assurées par des médiateurs numériques professionnels formés et accueillants.

Au départ, le service pourrait se baser sur les conseillers numériques existants.

L'objectif est d'optimiser l'existant et de ne pas créer de ressources supplémentaires.

# Zoom sur la proposition Bonjour! Accompagnement numérique



#### Comment fonctionne-t-il?

La personne du service d'assistance numérique analyse le besoin mais également l'autonomie du demandeur par rapport à l'usage numérique et s'il a besoin d'un accompagnement plus particulier.

Ensuite elle peut proposer deux solutions :

- Le diriger vers le lieu le plus proche de chez lui (association ou France service = services existants), pour lequel il peut lui prendre directement un rendezvous. Un accueil physique souriant sera là pour lui montrer la démarche pas à pas.
- éventuellement et sous réserve de validation juridique, proposer de prendre la main directement sur son smartphone, ou son ordinateur pour lui montrer comment faire, mais il ne fera pas à sa place.

#### Des conditions d'accueil larges





Une grande amplitude horaire surtout en accueil présentiel : 8h-18h ou 19h du lundi au samedi, et au moins un jour la semaine avec une amplitude horaire plus étendue (8h-21h)

Un maillage territorial cohérent: Chaque personne doit avoir un lieu d'accueil à 15min de trajet maximum.

Un Service itinérant pour « aller vers » (dans les lieux de passage, les quartiers prioritaires politique de la ville QPV, le milieu rural...). Un service à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer pourrait également être envisagé.

L'action sera pertinente si le service est connu et utilisé (et recommandé). Donc le sujet principal est sa NOTORIETE avec une communication nécessaire par tous les vecteurs existants.

#### **Thématique 2**

## Sensibilisation et éducation au numérique: enjeux

L'accès au numérique doit être un droit. Il est nécessaire, voire indispensable. Mais cela comporte certains risques sur lesquels il faut sensibiliser et éduquer

#### Sécurité et Confidentialité

Usurpation d'identité / piratage Fuite des données Intimité / intrusion / Cyber harcèlement

"Je ne connais pas toujours les sources des sites"



#### **Désinformation**

Fake news complotisme

#### Relations Sociales et isolement

Isolement / manque de contacts humains Perte des contacts sociaux Conformisme social Soumission aux influenceurs

#### **Environnement**

Impact de mes émissions de GES

"Je ne me souviens jamais de mes mots de passe donc je met le même partout"

#### **Droits et Justice**

Non recours aux droits Atteinte notoriété Droit à la déconnexion

#### **Autonomie et Compétences**

Dépendance aux autres pour l'utilisation Fracture numérique

#### Dépendance et Addiction

Dépendance aux écrans Achats compulsifs Surconsommation L'addiction aux jeux Trop de numérique "burn out" Ne sait plus faire sans numérique

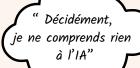


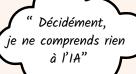
#### Santé et Bien-être

Manque d'activité physique Influence négative des outils numériques de santé de rester enfermé chez moi (domotique)

#### Coûts et Obsolescence

Coût d'usage des outils Obsolescence du matériel / limite de capacité Progression des charges fixes (coût abonnements)







## Sensibilisation et éducation au numérique: pistes prioritaires



Organiser des partenariats avec des écoles et associations pour sensibiliser aux enjeux du numérique

Informer et responsabiliser les jeunes et leurs parents sur les risques numériques

Sensibiliser le grand public à l'impact du numérique : impact social de nos achats, découverte, des innovations numériques, etc.

Créer et diffuser des chartes de bonnes pratiques sur l'usage responsable du numérique

Informer et sensibiliser sur les avantages des tiers-lieux

Organiser des événements comme des hackathons pour sensibiliser aux enjeux du numérique

Sensibiliser les établissements scolaires à la sobriété numérique

Initier la population aux enjeux de l'IA



# Accompagner les nouveaux usages et l'évolution des comportements vis-à-vis du numérique dans le monde du travail



Le numérique génère et modifie continuellement les organisations de travail. Cela impacte les conditions de travail, la qualité du travail, ainsi que la qualité du service rendu ce qui est renforcé par la dématérialisation.

Les membres du comité du numérique ont souhaité réfléchir à la manière dont la Métropole pourrait accompagner les évolutions de l'utilisation du numérique dans le monde du travail.

Ils ont réalisé un constat de l'usage du numérique post-Covid, en lien avec l'équilibre télétravail et le tout ou trop numérique autour des questions suivantes :

Quels impacts sur les modes de vie?

Quels impacts sur les métiers, les compétences et le management ?

Quels impacts sur le bien-être au travail?

Quels impacts sur la transition écologique?

Ils ont ensuite proposé à la Métropole des actions à mettre en place:

#### **QUELLES PROPOSITIONS?**

Valoriser les bonnes pratiques et contribuer à l'essaimage

Proposer des GT inter-entreprises d'échanges et de bonnes pratiques.

Mettre à disposition l'outil Delibia

Implanter des acteurs du stockage numérique responsable et v développer l'économie circulaire

Améliorer la couverture du réseau fibre sur l'ensemble du bassin de vie

Mailler les acteurs du territoire autour de démarches numérique responsable (partage de bonnes pratiques, challenge...) et cybersécurité



\* bulles foncées = enjeux

PROCESS SECURISANT

PRODUCTIVITE REACTIVITE AGILITE

CYBERSECURITE ET STOCKAGE DE LA DONNÉE

\* bulles claires = risques

\* bulles sur fond jaune = propositions





**NOUVEAUX METIERS** 

**FORMATION AUX NOUVELLES COMPETENCES** 

SENTIMENT

**MEILLEURE** 

BAISSE DES IRRITANTS ET DE LA CHARGE

**METIERS** ADAPTATION DU MANAGEMENT **COMPETENCES** 

**BIEN-ETRE AU** 

**TRAVAIL** 

Soutenir l'équipement des ménages

Proposer des accompagnements à la transformation numérique pour les entreprises et les habitants pour éviter la fracture numérique.

> Inciter à l'éducation aux outils numériques

Initier la population à l'IA

Créer et animer un club des DRH autour de la digitalisation du travail / événement annuel.



Réaliser une campagne de prévention des risques RPS / TMS liés au télétravail à domicile

Créer une plateforme de partage de bureaux

matériels

particuliers.

reconditionner ou réparer

Poursuivre et développer l'accompagnement numérique responsable des entreprises

Limiter fortement l'utilisation des IA très consommatrices en Co2

**MEILLEURE OPTIMISATION DES** LOCAUX

PERMET L'ADAPTATION AU CONTEXTE LOCAL

TRANSMISSION DES DONNEES FACILITEE

**COLLABORATION PLUS LARGE POSSIBLE** 

MOINS DE DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

**ECORESPONSABILITE ACHATS ET MAINTENANCE** 

**TRANSITION** 

**DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES FILIERES: RECYCLAGE** 

> AUGMENTATION CONSOMMATIONS D'ENERGIES **ET DE RESSOURCES**

> > AUGMENTATION DE L'IMPACT **CARBONE ET DE LA POLLUTION**

Sensibiliser à la sobriété numérique via les établissements d'enseignement

Sensibiliser le grand public sur l'impact

**IMPACTS DU NUMÉRIQUE SUR LE MONDE DU TRAVAIL** 

**ORGANISATION** 

**ECOLOGIQUE** 

**MODES DE VIE** 

MOINS DE TRAJETS DOMICILE/ TRAVAIL

REPENSER L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE = **NOUVELLES CENTRALITES** 

POSSIBILITE ELOIGNEMENT DU LIEU DE TRAVAIL

DEVELOPPEMENT D'ESPACES DE COWORKING

MEILLEUR ÉQUILIBRE VIE PRO /PERSO



CREUSEMENT DES

SUR SOLLICITATION = NON-DECONNEXION – PLUS DE FRONTIERE PRO/PERSO

Encourager le développement des tierslieux labellisés sur tout le territoire (pour ruraux + urbains travaillant à l'extérieur du territoire)

Financer un pass télétravail en tiers-lieux pour ses agents

Faire des événements autour du numérique pour sensibiliser, éduquer, valoriser les initiatives autour de cette

sans le numérique

Formation numérique responsable auprès du grand public

Le comité du numérique souhaite que le sujet du télétravail fasse l'objet d'un groupe thématique à part entière, qui sera mis en oeuvre courant 2025.

Développer un système de location de

Organiser / soutenir les groupements d'achats pour les entreprises et pour les

Développer la filière locale de collecte et de reconditionnement des matériels

Assouplir les critères de prise de matériel à

Proposer des chartes de bonnes pratiques.

Mesurer l'impact du numérique à l'échelle du territoire : démontrer par la preuve.

Démocratiser le digital Clean Up Day

social de nos achats

TROP D'ECRAN

thématique.

Garantir l'accès aux services métropolitains



# Rendre le secteur du numérique plus sobre en



équipement

# Étendre la durée de vie et inciter à la sobriété



Inciter les acteurs du territoire à prolonger la durée de vie de leurs appareils numériques et à les faire reconditionner:

- grâce à la coalition numérique responsable qui sensibilise déjà les acteurs du territoire aux bonnes pratiques.
- en continuant à mobiliser les acteurs du territoire qui ne sont pas membres de la coalition et notamment les grandes entreprises.



Mettre en place un système d'avantage lors des dons. (Par exemple pour faciliter l'achat de matériels reconditionnés en local)



Promouvoir l'intérêt de l'achat de matériels à haut indice de réparabilité

Le volume de matériels qui « dort » dans les tiroirs est important, souvent faute de savoir quoi en faire. Le comité du numérique propose les points d'intervention prioritaires suivants:

#### **Encourager le reconditionnement**



Création d'une plateforme de mise en relation (Cf.RESONUM pages 14 et 15)



Diversifier la filière de reconditionnement local



Diversifier les bénéficiaires pour les matériels reconditionnés (associations, écoles, étudiants etc)

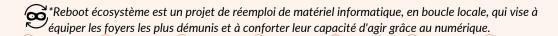
Faire connaître la filière et notamment l'offre Reboot\* auprès des étudiants.



Mobiliser le parc de PC fixes non vendus disponible chez Reboot pour les écoles et les étudiants, via une action de communication à destination des communes pour les inciter à acheter ces PC fixes disponibles pour leurs écoles.

Pour ce faire, la Métropole pourrait :

- Interroger les communes sur leurs besoins en matériels,
- Intégrer cette proposition dans son futur catalogue de services aux communes.



#### Mutualiser



Encourager le partage et la réutilisation des logiciels entre structures ayant des besoins similaires



Développer la mutualisation des matériels (ex: mutualisation des box Internet)

#### L'enjeu du recyclage

Un certain nombre de matériels ne peut faire l'objet de reconditionnement car soit en mauvais état, soit en l'absence d'une filière de reconditionnement.



Accompagner ou s'insérer dans un projet R&D de recyclage des matériels numériques, à développer sur le territoire pour les composants, les batteries, les métaux lourds.

Ces 3 éléments font partie des plus difficiles à recycler, mais aussi des plus impactants en termes de pollution, de conditions de travail déplorables et d'émissions de gaz à effet de serre. Créer ces filières apporterait une attractivité inédite du territoire, et favoriserait le développement des circuits de reconditionnement et de réparation des D3E\*.







# Développer une filière de location

Création d'une filière de location et de mise à disposition d'équipements (PC, Tablettes...) à moyen et long terme en s'inspirant :

- Du système de location longue durée Lovélo
- Des bibliothèques d'objets
- Des emprunts possibles dans les médiathèques.

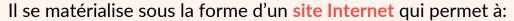


\*Un DEEE, ou D3E, est un déchet d'équipement électrique et électronique.

### **Zoom sur**

## "Resonum - plateforme de mise en relation"

Ce projet vise à mettre en relation les donneurs, les reconditionneurs et les demandeurs pour la collecte, le reconditionnement et la mise à disposition de l'ensemble des équipements numériques du territoire.



- Un donneur potentiel de s'informer sur les modalités et les possibilités existantes pour donner son matériel informatique. En renseignant quelques éléments, il aura accès à une information précise et personnalisée sur les possibilités dont il dispose (lieux de dépôts pour reconditionnement ou recyclage) et éventuellement à la possibilité d'enregistrer le matériel afin de constituer un stock à proposer.
- Un reconditionneur de préciser ses critères et de recevoir des propositions de la plateforme pour récupérer du matériel.
- Une personne qui recherche du matériel d'identifier les stocks disponibles chez les reconditionneurs et les modalités d'accès.

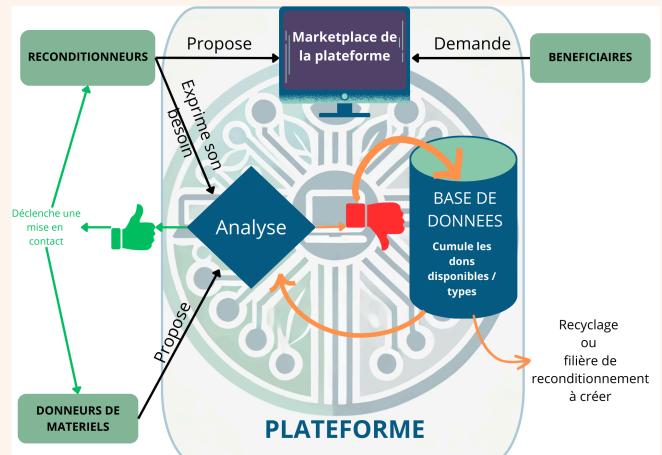


#### Ce projet permet:

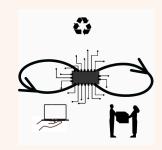
- d'optimiser le reconditionnement et le recyclage des matériels sur le territoire.
- d'avoir un inventaire non exhaustif du potentiel de dons en D3E sur le territoire (volume, type de dons, type de matériels...)
- de trouver des bénéficiaires potentiels.

Un donneur potentiel propose du matériel (type de matériel, le modèle, l'année, les quantités) et un reconditionneur exprime ses critères (type de matériel, nombre minimum de pièces, ancienneté max du matériel etc.). La plateforme permet de faire matcher l'offre et la demande

S'il y a de correspondance en termes de critères, la plateforme met en contact direct les deux protagonistes.



fois Une le matériel reconditionné via plateforme, la une marketplace permet aux reconditionneurs de proposer les matériels et met en relation les avec bénéficiaires.



S'il n'y a pas de correspondance directe, la plateforme cumule des propositions individuelles dans un pot commun qui sera ensuite comparé aux critères des reconditionneurs et recycleurs pour essayer d'avoir un effet de massification pour augmenter le taux de reprise des équipements.



# Modalités d'élaboration de cette contribution



Le comité du numérique a élaboré cette contribution pendant 6 séances entre septembre 2023 et octobre 2024:

- 19 septembre 2023 : Définition de la feuille de route
- 21 novembre 2023 : Comment prendre en compte et réduire la fracture numérique en accompagnant les usagers sur le volet matériel et sur le volet usage ?
- 9 avril 2024 : Comment accompagner les nouveaux usages et l'évolution des comportements vis-à-vis du numérique dans le monde du travail : gérer l'après COVID, l'équilibre télétravail et le tout ou trop numérique ?
- 11 juin 2024: Que peut faire la Métropole pour sensibiliser les citoyens aux enjeux du numérique responsable et pour développer leur pouvoir d'agir vis-à-vis du numérique ?
- 17 septembre 2024 : Comment rendre le secteur du numérique plus sobre en équipement ?
- 8 octobre 2024 : Séance de prototypage des deux services "Bonjour accompagnement numérique" et "Resonum"

La contribution a été élaborée par les membres suivants : Paul BORGES, Pierre-Emmanuel BRUNET, Nathalie BUISSON, Caroline DEGRAVE, Gaétan DUBOIS, Isabelle FOUQUART, Annie JEANNE, Eric LAUGEROTTE, Flavien MOUSSET, Alexandre SIMON, Julien VITRY.





